

**FRICTIONS LOCALES ET CONFLIT NATIONAL :  
DE LA GESTION DE LA PROXIMITÉ ARABE ISRAËLIENNE  
PAR LES IMPLANTATIONS JUIVES DE GALILÉE**

Pierre Renno (CRPS)

*Résumé*

Cette communication présente des mobilisations spatiales observées dans les implantations juives de Galilée. Les implantations résidentielles étudiées, appelées mitzpim, ont été créées par l'Agence Juive à la fin des années 1970 pour contenir l'extension géographique des agglomérations arabes de la région. La population, laïque et appartenant à la classe-moyenne supérieure, qui s'y est installée est généralement réticente à s'identifier à ce programme de « judaïsation de la Galilée ». Cependant, depuis la fin des années 1990, les habitants des mitzpim se sont mobilisés contre la présence arabe dans leurs implantations. Lorsque cette présence se bornait aux lieux publics, ces mobilisations ont mis en avant la défense d'un cadre de vie local de qualité ; à l'inverse, lorsqu'était envisagée l'intégration de résidents arabes, les mobilisations glissaient vers une rhétorique sioniste appelant à défendre la nature de l'Etat juif.

*Abstract*

This presentation focuses on spatial mobilizations in Galilean Jewish settlements. The settlements of the study region are mostly mitzpim, i.e. small hilltop residential communities created in the late 70s in central Galilee to counter the geographic expansion of Arab villages. The "settlers" that came to live in those mitzpim, mostly secular, middle class and associated with the Israeli left, hardly identify with the "judaization of the Galilee" policy that was behind the creation of their settlements. Nevertheless, since the late 90s, they've been involved in mobilizations aimed at restricting the Israeli Arab presence in the vicinity of their villages. When those mobilizations deal with public spaces, they are usually built around "quality of life" arguments. On the contrary, when it comes to Israeli Arab families willing to join the settlement, they resort to a much more political and nationalist rhetoric.

En Septembre 1978, le ministre de l'agriculture israélien, Ariel Sharon, donnait son aval à un plan d'implantation façonné par l'Agence Juive et connu sous le nom de « programme des mitzpim ». Ce programme prévoyait la création rapide de 28 petites communautés résidentielles juives (appelées « mitzpim ») sur les collines de Galilée.

Bien qu'elle soit rattachée à l'Etat d'Israël depuis sa création, la Galilée était alors (et reste aujourd'hui) une région majoritairement peuplée d'« Arabes israéliens », c'est à dire de Palestiniens qui, demeurant sur le territoire israélien aux lendemains du conflit de 1948, se sont vus octroyer la citoyenneté israélienne. Les concepteurs du programme des mitzpim avaient présenté cette politique comme un moyen de contenir l'expansion géographique des agglomérations arabes de Galilée (Sofer & Finkel, 1988). Physiquement, les mitzpim furent donc construits à proximité immédiate de ces agglomérations.

Alors qu'au même moment, dans les territoires occupés, la colonisation juive était le fait de pionniers sionistes religieux idéologiquement très motivés, les Juifs israéliens qui s'installèrent dans les mitzpim de Galilée étaient plus attirés par la verdure et les subventions économiques consenties par l'Etat et l'Agence Juive que par un discours ethno-nationaliste de « judaïsation de la Galilée », avec lequel ils refusaient généralement de s'identifier. Au fil des années, les mitzpim galiléens devinrent des banlieues résidentielles très prisées par les jeunes couples (laïcs et achkénazes) de la classe moyenne supérieure israélienne qui pouvaient y faire construire. Lorsque, en entretien, nous abordons la signification politique du programme des mitzpim, leur premier réflexe est de nier toute intention « coloniale ». Une des phrases qu'il m'a été donné d'entendre à de nombreuses reprises est ainsi : « Nous ne sommes pas venus pour judaïser la Galilée, mais pour la qualité de vie ».

Au-delà de ce très populaire slogan, les discours, mais aussi les pratiques de ces nouveaux « pionniers » galiléens laissent apparaître une certaine tension entre une approche normalisée des « villages israéliens » de Galilée et les « implantations juives » que le programme des mitzpim a cherché à déployer dans le cadre d'une politique de colonisation du territoire. Le travail de recherche que je mène en ce moment dans le cadre d'une thèse de doctorat en science politique consiste en partie à interroger cette articulation entre des projets de vie et un projet national de judaïsation : à voir comment les habitants des villages communautaires galiléens se sont appropriés, voire parfois « ont détourné », le programme des mitzpim, mais aussi comment, à l'inverse, leurs pratiques ou leurs perceptions ont pu être modelées par ce programme d'implantation. Pour ce faire, j'ai notamment cherché à observer la coexistence entre les habitants juifs des mitzpim et la population arabe des agglomérations voisines.

Dans le cadre de cette communication, je chercherai à revenir sur les aspects spatiaux de cette coexistence en mettant en évidence les différentes pratiques qu'ont développées les habitants des implantations juives de Galilée pour s'opposer aux phénomènes de déségrégation ethnique de leur espace de vie. L'appel à communication de ce colloque invitant à une réflexion transdisciplinaire sur la dimension spatiale des rapports sociaux et politiques, j'ai choisi de ne pas m'en tenir aux seules pratiques susceptibles d'être appréhendées comme des « mobilisations collectives » par la sociologie des mouvements sociaux. Ce décloisonnement disciplinaire permettra de rendre compte de pratiques hybrides à mi-chemin entre « mobilisation collective » et « politique publique », ou encore de phénomènes qu'une intention de coopération limitée fait osciller entre la « mobilisation collective » et l'« effet émergent » théorisé par Boudon. Dans les développements qui vont suivre, le terme de mobilisation est donc à prendre dans ce sens élargi (voire quelque peu élastique).

Dans le cadre de la réflexion de ce colloque sur le passage de l'« espace de vie » à l'« espace-enjeu », sur la manière dont un cadre spatial vécu comme intime peut devenir l'enjeu d'une mobilisation collective, les observations que nous proposons ici sont indéniablement atypiques. Elles portent en effet sur des villages qui constituent de petites sociétés particulièrement propices aux mobilisations collectives.

En premier lieu, cette communication s'intéresse à une aire géographique (Israël / Palestine) qui connaît, depuis plus d'un siècle, un conflit qui s'apparente à une compétition nationale pour le contrôle d'un territoire. Le conflit national que connaît l'espace israélo-palestinien est un conflit éminemment spatial (Yiftachel, 1992). Historiquement, le projet sioniste a été porté, en Palestine, par des pionniers désireux de créer, de facto, la base sociale, mais, plus encore, territoriale, d'un foyer national juif. Même avec la mise en place progressive d'une administration centralisée susceptible de prendre à son compte la politique de judaïsation territoriale, le mythe pionnier – et avec lui la mobilisation des citoyens juifs-israéliens sur les questions territoriales – est resté extrêmement vivace (Kellerman, 1996 ; Ben Eliezer, 1998). Il a notamment trouvé à s'exprimer dans le mouvement de colonisation néo-sioniste qui a été actif dans les territoires occupés depuis 1967. Même si elles s'en défendent, les populations qui sont venues s'installer en Galilée à la fin des années 1970 s'inscrivent également en partie dans la perpétuation de cet ethos pionnier.

Les travaux des théoriciens de la mobilisation des ressources peuvent également nous permettre d'expliquer la fréquence des mobilisations dans le cadre plus circonscrit des nouvelles implantations galiléennes. La population de ces implantations a en effet été recrutée au sein d'un groupe social surreprésenté dans les mouvements sociaux occidentaux, à savoir une classe moyenne supérieure particulièrement bien dotée en terme de capital culturel (Siméant, 1998).

Enfin, le fonctionnement socio-politique de ces implantations contribue également à en faire des terrains de mobilisation. En premier lieu, une multitude d'activités communautaires (centrées autour de la célébration des fêtes nationales et religieuses, mais aussi d'activités scolaires ou associatives) contribuent à souder les habitants de ces villages. Dans ce type de communauté, qui incarne l'antithèse de l'anonymat urbain, un degré très élevé d'interconnaissance personnelle tend à faciliter le développement de mobilisations collectives. Par ailleurs, les implantations qui ont vu le jour dans le cadre du programme des mitzpim sont pour la plupart devenues des villages communautaires (en hébreu *yichouvim kehilatim*). Moins communautaires que les *kibboutz* ou les *mochav* (les deux types de fermes collectives qui lui ont préexisté), ces communautés rurales n'en ont pas moins conservé un certain nombre de caractéristiques de leurs prédécesseurs, au premier rang desquels un mode de légitimité fondé sur le principe de la démocratie directe. La majeure partie des décisions sont votées en Assemblée Générale et ce sont des résidents volontaires qui font fonctionner les multiples commissions supervisant les événements culturels, la politique éducative, ou encore l'agrandissement du village. Dans ce système où l'ensemble des membres de la communauté est systématiquement invité à prendre part aux décisions, les frontières entre action publique et mobilisations collectives sont parfois difficiles à déterminer. Lorsque l'assemblée générale vote la création d'un jardin botanique, cette décision s'inscrit, selon toute vraisemblance, dans le cadre d'une action publique. Mais lorsque cette même assemblée appelle ensuite les volontaires motivés par le projet à se réunir le samedi suivant pour planter les jeunes pousses, cette action publique tend à se transformer en mobilisation collective. Dans la suite de cette communication, nous aurons l'occasion de retrouver ce type de mobilisation hybride pour laquelle il est délicat de distinguer ce qui relève d'une collectivité politique de ce qui peut être assimilé à l'action d'un petit groupe mobilisé.

Etant donné la rapidité et la facilité avec laquelle les questions de cohabitation spatiale entre Juifs et Arabes donnent, en Israël, lieu à mobilisation, le développement qui va suivre reviendra moins sur ce moment charnière où l'espace devient un enjeu, mais sur le contenu prêté à cet enjeu. Pour ce faire, nous distinguerons les mobilisations contre la déségrégation résidentielle des implantations juives de Galilée de celles portant sur la présence arabe dans l'espace public de ces dernières. Si la perspective de voir les implantations juives accueillir des résidents arabes donne parfois lieu à des mobilisations se réclamant des grands principes sionistes, la fréquentation d'un parc ou d'une piscine par des Arabes tend elle plutôt à être construite comme un problème local de coexistence avec une population ne partageant pas l'ethos de la classe-moyenne juive israélienne.

## **1. L'ESPACE COMME ENJEU NATIONAL : LA MOBILISATION CONTRE LA DÉSÉGRÉGATION RÉSIDENTIELLE DANS LES IMPLANTATIONS RURALES**

Le cas de l'opposition des populations des mitzvim à la déségrégation de leurs implantations permet de mettre en évidence des mobilisations susceptibles de construire le problème qu'elles se proposent de traiter en des termes nationaux. Le combat contre la déségrégation est alors perçu comme une manière de défendre l'identité juive de l'Etat d'Israël.

### **1.1. La ségrégation des implantations rurales israéliennes**

Avant de revenir sur ces mobilisations, il convient d'apporter quelques précisions sur l'histoire et l'état de la séparation résidentielle entre Juifs et Arabes.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la communauté juive de Palestine (communauté qu'on désigne généralement par l'expression de « vieux *yichouv* », par opposition au *yichouv* sioniste qui se met en place au début du XX<sup>ème</sup> siècle) jouissait avec le système du millet d'une certaine autonomie institutionnelle. Cependant, celle-ci ne se traduisait pas par une séparation physique marquée. Les quelques centres urbains du pays : Jérusalem, Jaffa, Safed, Haïfa, Hébron ou Gaza, étaient alors des villes plurielles où coexistaient une multitude de communautés. Cette « coexistence »<sup>1</sup> spatiale se retrouvait également dans un grand nombre de villages, notamment en Galilée<sup>2</sup>.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, ce paysage fut bouleversé par l'arrivée d'une idéologie nationaliste moderne, dont Zeev Sternhell fait remonter les racines idéologiques aux nationalismes ethniques d'Europe de l'Est (Sternhell, 1996). A partir des années 1910, arrivent en effet en Palestine des immigrants juifs porteurs d'une idéologie qui a pour objectif de créer un Etat-Nation juif. L'adjectif utilisé est alors celui d'hébreu (*ivri*) : la société hébraïque envisagée est ethniquement homogène, économiquement autonome et politiquement indépendante. Ces immigrants, idéologiquement très motivés, se lancent dans une guerre des langues visant à imposer l'hébreu (qui était alors notamment concurrencé par le yiddish), mais aussi dans un combat en faveur du « travail hébreu », dans lequel on exige de ceux qui gèrent les exploitations qu'ils cessent d'avoir recours à une main-d'œuvre arabe. L'expression la plus aboutie de ce nationalisme est l'implantation rurale, ce qu'on appelle l'*hityashvut* : la création d'un village ethniquement pur, clôturé et autonome. Un espace hébreu. L'idéologie révolutionnaire des deuxième et troisième *alya* trouve donc son expression la plus aboutie dans le mode spatial ségrégué des implantations agricoles.

Si nombre de villes sont restés ou devenus mixtes, le secteur rural israélien a donc été construit sur un strict principe de ségrégation. Longtemps, cette logique ségrégative disposait même d'une assise juridique. Fondées par l'Agence Juive, une institution non étatique représentant l'ensemble du « peuple juif », les implantations israéliennes étaient créées en tant qu'implantations juives et à ce titre réservées aux Juifs.

Ce n'est qu'en 1999, dans l'arrêt Qaadan, que la Cour Suprême, estimant que l'Etat ne pouvait déléguer une partie de son pouvoir à une institution se livrant à une discrimination anticonstitutionnelle, a nié la portée juridique de ce concept d'implantation juive réservée aux Juifs (Kedar, 2000).

---

<sup>1</sup> Je suis conscient que le recours aux notions de « coexistence », ou encore de « ville mixte » pour décrire la Palestine pré-sionsite est problématique. Elles se sont en effet imposées suite à la mise en place d'une ségrégation spatiale nationaliste (Rabinowitz, 1997)

<sup>2</sup> L'exemple le plus connu est probablement le village de Pki'in, où quelques familles juives cohabitent, encore aujourd'hui, avec une population majoritairement druze.

## **1.2. Les candidats arabes face aux procédures de sélection des implantations juives : les échanges très codifiés du « comité de rencontre »**

Cependant, les implantations rurales israéliennes ont hérité des implantations pionnières du début du 20<sup>ème</sup> siècle d'une procédure de sélection des nouveaux entrants. Après 1999, ils ont pu mettre à profit cette procédure pour s'opposer à l'intégration de résidents arabes. Les candidats arabes ne se voyaient plus rejetés au nom de leur appartenance ethnique, mais, au même titre que certaines familles juives, sous prétexte d'incompatibilité sociale (*i-hatama hevratit*). Ce droit de sélection a cependant également été réduit par la Cour Suprême et les membres du comité d'acceptation (*vaadat kabala*, rebaptisé dans la nouvelle procédure *vaadat hekirut* – comité de rencontre), ne peuvent plus guère qu'essayer de dissuader les familles qu'elles jugent indésirables de renoncer à leur projet d'installation. Devant les candidats arabes, il convient alors de montrer un visage particulièrement intolérant.

Un jeune couple arabe me relatait ainsi les discussions qui avaient eu lieu lors de son passage devant le comité<sup>3</sup> :

*(elle) Il y en avait une [parmi les membres du comité] qui disait : « nous n'avons pas envie que nos enfants grandissent avec vos enfants. » j'ai demandé pourquoi ? Alors elle a dit qu'elle n'avait pas envie que sa fille tombe amoureuse de mon fils. Je lui ai dit que je ne voyais pas le problème, que c'était important d'épouser quelqu'un qu'on aime, peu importe qu'il soit Juif ou Arabe. Je leur ai dit que nous, ça ne nous dérangeait pas que tous nos voisins soient juifs, que nous ne les verrions pas comme tels, que nous venions juste vivre tranquillement. Elle a dit : « Vous ne comprenez pas, j'ai peur pour mes enfants ». [...] Je lui ai demandé pourquoi et elle a dit qu'il y avait un écart énorme entre les cultures juives et arabes et que le village devait essayer de faire survivre la culture juive.*

Dans cette opération visant à présenter l'intolérance du village, les mobilisations passées en faveur d'une plus stricte séparation ethnique peuvent également être mises en avant :

*(lui) Ils nous ont expliqué que des habitants de Rakefet avaient boycotté la piscine de Misgav parce que des jeunes de Sakhnin y dérangeaient les jeunes filles de Misgav.*

*(elle) Nous leur avons dit que à 16 ans, et les Juifs et les Arabes regardaient les filles, et pas selon leur ethnique, mais selon leurs formes.*

*(lui) Et puis surtout nous leur avons dit que cela ne nous concerne pas, que toute société a ses hooligans et que nos enfants seraient bien éduqués et respectueux.*

Cependant, il s'agit avant tout de mettre en scène l'hostilité actuelle du village à l'intégration d'une famille arabe. Lors d'une réunion ultérieure prévue par la procédure, ce jeune couple s'était ainsi vu expliquer, par la représentante du village : « Nous ne voulons pas de vous, nous vous le disons, mais vous refusez de le voir et de l'entendre. Vous ne voulez pas comprendre que nous ne sommes pas prêts à vous accueillir. Pourquoi est-ce que vous vous obstinez alors que nous ne voulons pas de vous ? Il y a eu des membres de l'implantation qui ont demandé la convocation d'une assemblée générale sur la question de votre intégration. Beaucoup de gens sont venus, nous avons voté : personne ne veut de vous. »

Comme nous l'avons précisé, le comité de rencontre est en fait une réunion assez codifiée dans laquelle les représentants du village ne peuvent, sous peine d'être condamnés dans les procédures

---

<sup>3</sup> Entretien réalisé en juin 2007 à Karmiel.

L'exactitude des propos tenus par les membres du comité, ici rapportés par des candidats arabes à l'implantation peut être sujette à caution. Cependant, ces propos nous ont été confirmés dans des discussions informelles que nous avons pu avoir avec un représentant de l'implantation concernée et lors d'un entretien que nous avons réalisé avec un représentant du conseil régional. Ils peuvent donc être considérés comme fiables.

d'appel, fonder leur opposition sur la seule appartenance ethnique des candidats arabes. Ils se doivent d'aller au-delà du refus de principe (« notre implantation est réservée aux seuls Juifs ») et de présenter une argumentation fondée sur les caractéristiques du couple candidat. De fait, cette argumentation dérive inévitablement vers l'appartenance ethnique de ceux-ci, qui se voient reprocher des comportements associés aux « Arabes » : les nuisances sonores, l'hygiène ou, dans les citations reproduites ci-dessus, les comportements des jeunes arabes de Sakhnin à la piscine de Misgav. Dans le cadre de ce jeu, les candidats arabes se doivent, eux de se dissocier des stéréotypes associés à leur groupe et de mettre en avant le fait qu'ils partagent l'ethos de la classe moyenne juive-israélienne (« toute société a ses hooligans, [...] nos enfants seront bien éduqués »).

Eux aussi s'obligent, stratégiquement, à mettre en sourdine les arguments nationalistes auxquels ils sont alors tentés de recourir. Dans le cadre de l'entretien avec ce couple de candidats arabes, alors qu'elle énonçait les arguments qui lui avaient été opposés lors de ce comité, la femme avait brusquement lancé :

*Et puis, ça, nous ne leur avons pas dit, mais tous ces villages, ils ont été construits sur les terres de Sakhnin, sur nos terres. Ce serait un juste retour des choses que des Arabes aient le droit de s'y installer<sup>4</sup>.*

### **1.3. Défendre le village et défendre l'Etat : la mobilisation contre la déségrégation comme enjeu national**

En dehors de cette arène assez formalisée que constitue le comité de rencontre, les mobilisations contre l'ouverture des implantations rurales juives aux résidents arabes mettent moins en avant les arguments sur la gêne occasionnée et recourent plus volontiers à des arguments nationalistes sur la défense de la nature des implantations juives, et, à travers lui, de l'Etat d'Israël.

#### *1.3.1. Débat sur l'intranet de Manof*

Ainsi, dans une autre implantation de la région, Manof, un âpre débat s'est développé suite à la projection d'un film organisé par l'Association *Kol Aher baGalil* (littéralement : « une autre voix en Galilée »). Cette association a été créée aux lendemains des émeutes d'octobre 2000 par quelques habitants des implantations juives de la région connus pour leur appartenance au milieu d'extrême gauche. Initialement, leur but était de faire entendre aux populations arabes de la région un autre discours que le discours sécuritaire et nationaliste adopté par les autorités. Rapidement, l'organisation a intégré des militants arabes et son activité s'est étendue au-delà de la seule production de discours. Depuis 2002, le cœur de son activité tourne autour d'un programme de déségrégation des implantations juives de Galilée. Dans cette optique, en juin 2005, elle a ouvert à Sakhnin un centre se proposant de conseiller et de soutenir les familles arabes désirant s'installer dans les villages communautaires de la région de Misgav. Pour sensibiliser à cette question la population juive des implantations galiléennes, très majoritairement hostile à la perspective d'intégrer, dans leurs villages<sup>5</sup>,

<sup>4</sup> L'articulation entre motivations politiques et motivations individuelles chez les candidats arabes aux villages communautaires ne pourra être développée plus avant ici. J'ai eu l'occasion de l'évoquer dans un article publié dans le Bulletin du Centre de Recherche Français de Jérusalem.

Pierre Renno, « L'introuvable déségrégation ethnique des villages communautaires juifs de Galilée », *Bulletin du Centre de recherche français de Jérusalem*, 17, année 2006, mis en ligne le 8 octobre 2007. URL : <http://bcrfj.revues.org/document246.html>.

<sup>5</sup> Sur cette question, je n'ai pas mené d'étude quantitative. La seule enquête sur laquelle je puisse m'appuyer a été réalisée par l'association *Kol Aher baGalil* en 2006. Elle estimait que seuls 15% des habitants des implantations juives de la région n'étaient pas hostiles à la déségrégation. Même si l'on admet qu'une question aussi complexe puisse être traitée de manière satisfaisante dans le cadre d'un questionnaire, la prétention scientifique de cette étude était extrêmement limitée (faible taux de réponse, questions ambivalentes). Je peux tout au plus affirmer que, sur la base des nombreux entretiens que j'ai réalisés avec les partisans et adversaires de la déségrégation, ce chiffre semble plausible.

les membres de cette association organisent également régulièrement des conférences et autres soirées-débat. Le 28 août 2007, suite à la diffusion d'un film documentaire dénonçant les pratiques de sélection des nouveaux résidents des implantations israéliennes, l'intranet du village a été le lieu d'un âpre débat.

Dans l'un des mails, un militant de *Kol Aher baGalil* expliquait qu'interdire un village à un résident non juif était une mesure raciste et affirmait que si en Belgique (le pays dont il est originaire), certains villages décidaient de refuser l'intégration d'une famille juive du fait de son appartenance à la communauté juive, cette mesure ferait scandale. A cela, un des habitants du village répondait :

« En ce qui concerne cette comparaison, je mets au défi son auteur de trouver un acte terroriste mené par un Juif belge contre un Belge dans les 30 dernières années ou un appel des leaders de la communauté juive belge à changer par la force la nature de l'Etat dans lequel ils vivent (il aurait d'ailleurs été intéressant de voir comment un tel appel aurait été accueilli).

Ne pas accepter un Juif dans un village belge, c'est du racisme ! Ne pas accepter les Arabes dans les villages de Misgav, c'est un acte de protection de la vie, de la communauté et du caractère juif de notre terre »<sup>6</sup>

Puis dans un autre mail :

« celui qui pense que définir ce qu'est le racisme va nous aider à avancer se trompe et nous induit en erreur. [...] Je ne me sens pas obligé de répondre à ceux qui veulent faire d'Israël le 23<sup>ème</sup> Etat musulman. La seule chose que je veux dire à ceux qui pensent qu'ils peuvent continuer à dormir debout alors qu'un petit groupe d'extrémistes hyperactifs [comprendre : l'association *Kol Aher baGalil*] travaille sans relâche à détruire notre foyer... se retrouvera bientôt sans maison ! »

### *1.3.2. Soirée de campagne électorale à Manof*

Le 1<sup>er</sup> novembre 2007, quatre des plus farouches opposants à l'intégration de résidents arabes dans les implantations juives de Galilée sont arrivés, en groupe, pour interpeler sur la question les candidats au Conseil Régional de Misgav (une collectivité qui regroupe la majorité des implantations rurales créées en Galilée centrale à la fin des années 1970, dont le village de Manof). Dès la première question, posée par le modérateur, et qui concernait le développement économique des villages, l'un d'eux a crié :

*On ferait mieux de parler de la question de l'entrée des Arabes : si on les laisse rentrer, il n'y aura même plus besoin de parler de développement économique, il n'y aura plus de village.*

Le modérateur lui a promis la première question lorsque la parole serait donnée à la salle et le débat, jusqu'alors policé, a repris. Lorsque, dans la séance des questions, le micro lui fut passé, il dit :

*Ma question est sur l'intégration d'Arabes dans nos villages. N'est-elle pas incompatible avec le projet de judaïsation de la Galilée ? Et que comptez vous faire sur ce point ?*

Les 6 candidats furent invités à répondre chacun leur tour. Lorsque Ron Shani, le candidat alors donné favori (et qui serait, de fait, quelques semaines plus tard, élu), prit la parole, il commença par une question rhétorique : « Sommes nous venu vivre ici pour judaïser la Galilée ? » Sa moue et son intonation laissaient comprendre qu'il s'apprêtait à répondre à cette question négativement pour pouvoir ensuite exposer sa position sur la question : à savoir qu'il ne s'opposait pas à l'entrée des

---

<sup>6</sup> Mots soulignés par l'auteur.

Arabes pour une raison nationale (parce qu'il aurait été en faveur de la « judaïsation de la Galilée »), mais parce que les villages n'étaient pas prêts à intégrer des populations qui leur étaient aussi éloignées en terme de mode de vie. Cependant, brisant le discours normalisateur ultra-dominant, les militants pro-ségrégation que nous avons évoqué plus haut lancèrent quelques « oui » vindicatifs. Un silence gêné s'ensuivit. Ron Shani ne pouvait pas lancer son argumentation sur la base d'une affirmation aussi hétérodoxe. Et personne dans cette salle plutôt policée, ne voulait monter au créneau pour faire entendre un « non » qui lui aurait permis de reprendre son discours. Finalement, quelqu'un lança : « nous sommes venus pour vivre dans un Etat juif », et la salle (dans laquelle se trouvait un grand nombre d'immigrants sud-africains installés dans le village) approuva en applaudissant chaleureusement. Le candidat put alors poursuivre en expliquant que, quelque soient les raisons pour lesquelles les gens étaient venus vivre s'installer dans les implantations juives de Galilée, celles-ci n'étaient pas en guerre contre les Arabes, mais devaient veiller à protéger leur qualité de vie et leur caractéristique sociale. Lorsque le candidat proche de la droite (qui échouerait plus tard à quelques voix du second tour) prit la parole, il annonça qu'il n'avait pas honte de se dire sioniste et partisan de la judaïsation de la Galilée, puis termina en tonnant qu'il faudrait livrer bataille contre toutes les organisations politiques antisionistes qui tentaient de détruire l'implantation juive de Galilée en lui imposant des éléments arabes. Il cita au passage *Kol Aer baGalil* et fut chaudement applaudi par les militants pro-ségrégation et au-delà.

A travers cette observation, on voit bien comment la question de la déségrégation résidentielle des implantations juives de Galilée peut aisément glisser d'une question ayant des implications sur le cadre de vie et les caractéristiques sociales du village à une question nationale mettant en jeu la persistance d'Israël comme « Etat juif ». A l'inverse, les mobilisations relatives à la ségrégation des espaces publics tendent elles à se présenter comme strictement locales.

## **2. L'ESPACE COMME ENJEU LOCAL : LES MOBILISATIONS CONTRE LA PRÉSENCE ARABE DANS L'ESPACE PUBLIC DES IMPLANTATIONS JUIVES**

Jusqu'en 1966, la liberté de mouvement des Arabes israéliens faisait l'objet d'importantes restrictions. Les villages arabes israéliens étaient placés sous administration militaire (Kemp, 2002) et les personnes qui souhaitaient en sortir se devaient d'obtenir un laissez passer. Ce système, qui n'est pas sans rappeler celui qui prévaut aujourd'hui dans les territoires occupés, n'a aujourd'hui plus cours en Galilée : les citoyens arabes israéliens peuvent se rendre librement dans les agglomérations juives. De même, contrairement aux situations qui prévalaient, jusque dans les années 1950, dans le Sud étasunien, il n'y a pas, en Israël, de toilettes publiques, de tables de restaurant ou de places de bus qui seraient interdites – ou au contraire « réservées » – aux Arabes. Si on exclut les territoires occupés, il n'y a donc pas d'instruments juridiques pour interdire aux Arabes la fréquentation de certains espaces publics.

Dans les implantations juives de Galilée, des mobilisations de riverains ont cependant parfois appréhendé cette fréquentation comme un problème nécessitant d'être résolu par les autorités locales. Une partie des frictions territoriales qu'il m'a été donné d'observer étaient ainsi liées à la présence arabe dans des lieux publics situés dans les implantations juives de Galilée. Je présenterai ici deux cas : le parc de Yuvalim et la piscine de Misgav.

### **2.1. Mobilisations autour de l'interdiction aux « non résidents » du parc de loisir de Yuvalim**

Créé en 1982 dans le cadre de la politique de judaïsation de la Galilée, Yuvalim est, avec 270 familles, le plus grand village du Conseil Régional de Misgav. En août 2005, j'avais réalisé un



entretien avec le secrétaire général de l'implantation à la suite d'une « affaire » qui avait été relayé dans les médias locaux.

Communauté économiquement aisée, Yuvalim dispose d'un joli parc dans lequel on trouve un jardin des plantes, un petit zoo, un terrain omnisport (basket-ball et hand-ball) et quelques étendues de pelouse. L'implantation est située à quelques kilomètres des faubourgs de Sakhnin, une ville arabe de 25 000 habitants largement dépourvue en matière d'infrastructures de loisir. Depuis la fin des années 1990, des familles originaires de Sakhnin avaient pris l'habitude de venir passer certains après-midis au parc<sup>7</sup>.

Ils s'asseyaient sur l'herbe et leurs enfants pouvaient profiter du petit zoo et du terrain de sport. Les manières de ces visiteurs ont cependant rapidement posé problème. En me faisant visiter le parc, une résidente de l'implantation me fit remarquer :

*Vous voyez ici [désignant un homme d'une trentaine d'années étendu sur une serviette], ce n'est pas notre manière de nous comporter dans ce lieu. Lorsque nous voyons des gens qui se tiennent comme ça, nous savons qu'ils sont là... [L'homme désigné interpèle alors sa fille en arabe] Vous entendez... Ce sont des Arabes. »*

Comme me l'a expliqué le secrétaire général, les plaintes des résidents auprès des représentants du village se sont multipliées :

*Vous savez, ils viennent, ils sont bruyants, les enfants courent partout, les parents hurlent sur eux. Et puis ils étaient de plus en plus nombreux. [...]*

*Nous avons un petit zoo, dont s'occupe admirablement bien une jeune immigrante hollandaise. Elle a pour habitude d'autoriser les enfants à caresser les animaux. Leurs enfants venaient, prenaient les animaux sans modération, d'une manière très brutale. Elle n'y arrivait plus. Les gens venaient se plaindre auprès de moi, il fallait faire quelque chose.*

Un incident survenu au printemps 2005 le décide à agir :

*Un soir, des parents m'ont appelé pour me dire que des jeunes de Sakhnin avaient insulté des jeunes du village qui voulaient utiliser le terrain de sport. Les gens étaient très choqués. Certains ont raconté que les jeunes arabes avaient dit qu'ils étaient chez eux, parce que Yuvalim était construit sur les terres de Sakhnin. Suite à cet incident, nous avons décidé d'interdire l'entrée du parc aux non-résidents.*

En réalité, le secrétaire général s'est contenté de placer à l'entrée du parc un panneau en arabe : « entrée interdite aux non-résidents ». Quelques semaines plus tard, une vingtaine de personnes, résidents de Sakhnin, mais aussi de Yuvalim, manifestent devant le panneau pour dénoncer « une politique d'apartheid ». La presse régionale relaie l'évènement et, embarrassé, le secrétaire général décide alors de proposer à l'AG une politique intermédiaire. Celle-ci impliquait la présence durant tous les après-midis d'un garde ayant pour instruction de ne pas laisser entrer plus de trois voitures de « non-résidents » désirant se rendre au parc. Ces modalités permettaient aux représentants de l'implantation de présenter leur proposition non comme une mesure politique ségrégative, mais comme une mesure technique concernant la gestion des flux d'usagers au sein d'un espace public.

La mesure fut finalement adoptée et permit de réduire substantiellement, durant un été, le nombre d'Arabes fréquentant le parc de Yuvalim. Pour des raisons budgétaires (le garde était fourni par une compagnie privée), elle a été depuis abandonnée et les familles de Sakhnin continuent aujourd'hui de fréquenter le lieu à la belle saison.

---

<sup>7</sup> Comme la plupart des implantations de la région, Yuvalim disposait alors d'un portail automatique qui restait ouvert durant la journée.

## **2.2. Entre mobilisation et effet d'émergence : les dimanches à la piscine de Misgav**

Des pressions similaires avaient été portées sur le Conseil Régional de Misgav en ce qui concerne la piscine (aussi appelée, un peu pompeusement, « country club ») dont il a la gestion. Arik Raz, qui a dirigé ce conseil depuis sa création (en 1982) jusqu'en 1996, m'avait ainsi expliqué :

*(A.R.) Sur le point de la piscine, en tant que directeur du conseil régional, je me suis battu pour que les Arabes aient le droit d'être membres de notre country club. Je trouvais ça normal. Si pas ici, où pourraient ils le faire ?*

*(moi) Et il y a beaucoup de membres arabes ?*

*(A.R.) Oui, 20 %. Des Juifs de la région sont venus me voir et m'ont dit qu'ils étaient contre. J'ai demandé pourquoi. Ils m'ont dit : ils reluquent nos femmes. J'ai dit moi aussi, mais vous ne voulez pas m'interdire de venir ici. Pourquoi cela vous gêne-t'il plus de la part d'un Arabe ? Et là ils me disaient : parce que je peux regarder la tienne. Mais eux, les Arabes, ils viennent sans leurs femmes. Il n'y a pas de réciprocité. Je trouve cependant que c'est un propos extrémiste et dangereux de vouloir la séparation totale. Mais c'est un vrai problème. Ils sont bruyants. Ils crient, ils courent. Alors il faut leur parler calmement, leur dire qu'il faut mieux se comporter.*

A travers cette position, qui se veut éclairée, on peut observer une nouvelle fois l'existence d'une résistance à une forme codifiée de séparation ethnique (déjà présente chez les habitants de Yuvalim qui dénonçaient une « politique d'apartheid »). Cependant, comme dans le cas du parc de Yuvalim, on rencontre également chez Arik Raz un discours (très classique dans les mitzpim) sur la gêne occasionnée par la présence arabe (« Mais c'est un vrai problème. Ils sont bruyants. Ils crient, ils courent »). C'est généralement sur ce racisme – presque plus social que vraiment ethnique ou racial – plus que sur des éléments renvoyant au conflit national que se construisent les mobilisations contre la présence arabe dans les espaces publics des implantations juives de Galilée.

### **Conclusion - lorsque la mobilisation échoue : la ségrégation par l'exit ?**

La piscine de Misgav n'ayant pas été interdite aux Arabes, on peut y observer un intéressant phénomène de retrait. Ainsi, le dimanche (jour férié à Sakhnin, qui compte une minorité chrétienne substantielle ; jour travaillé à Misgav), les habitants des implantations juives de la région évitent de fréquenter le country club. Celui-ci donne l'impression d'être « laissé aux Arabes ». On pourrait voir dans ce phénomène le résultat d'actions individuelles non coordonnées. Cependant, les multiples discussions entre membres juifs du country club autour du fait que « le dimanche, la piscine est pleine d'Arabes » auxquelles j'ai pu assister m'amènent à penser que ce phénomène se situe entre l'effet émergent et l'action collective. Même si je n'ai trouvé trace d'aucun appel au boycott organisé, il est délicat de considérer les « petites décisions » qui sont censés le constituer comme parfaitement individuelles et absolument non-coordonnées. On peut presque y voir une troisième forme de mobilisation, destinée à créer de l'entre-soi ethnique en abandonnant, pour un temps déterminé, l'espace aux Arabes.

**- BIBLIOGRAPHIE -**

- Ben-Eliezer, Uri ; “State Versus Civil Society? A Non-Binary Model of Domination Through the Example of Israel” in *Journal of Historical Sociology*, vol 11, n°3, pp. 370-396, 1998
- Kedar, Alexandre ; “First Step in a Difficult and Sensitive Road: Preliminary Observations on Qaadan vs Katzir” in *Israel Studies Bulletin*, vol 16, n°1, 2000.
- Kellerman Aharon ; “Settlement myth and settlement activity: interrelationships in the Zionist land of Israel” in *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol 21, n°2, pp. 363-378, 1996
- Kemp, Adriana ; « Naissance d'une « minorité piégée »: La gestion de la population arabe dans les débuts de l'Etat d'Israël » in *Critique Internationale*, n°15, p. 105-124, 2002
- Rabinowitz, Dan ; *Overlooking Nazareth : the Ethnography of Exclusion in a mixed Town in Galilee* ; Cambridge University Press, 1997
- Siméant, Johanna ; *La cause des sans-papiers*, Presses de Science Po, 1998
- Sofer Arnon & Finkel, Rachel ; “The lookouts in the Galilee - First evaluations” p. 63-88 in D. Schwartz and R. Bar-El (Eds.), *Problems in Regional Development* (pp. 63-88). Rehovot: The Settlement Study Center (Heb), 1998
- Sternhell, Zeev ; *Aux origines d'Israël : entre nationalisme et socialisme*, Fayard, 1996
- Yiftachel, Oren ; *Planning a mixed region in Israel : the political geography of Arab-Jewish relations in the Galilee* ; Aldershot ; Brookfield, 1992